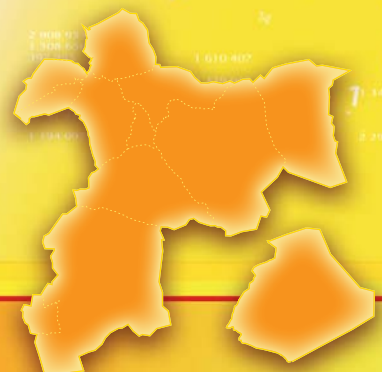


Carnet du recensement

DONNÉES 2006



→ → → Synthèse

PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



L'ESSENTIEL

Le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – environ 100 000 habitants en 2006 – fait partie des communautés d'agglomération de moyenne importance. On en compte une dizaine sur l'arc méditerranéen et celles-ci constituent notre panel de territoires de comparaison dans le cadre de cette note.

Le rythme de croissance du nombre de logements et de la population s'inscrit dans la moyenne de notre panel. Celui du nombre d'emplois est un peu en retrait mais il est similaire aux trois territoires qui appartiennent à l'aire métropolitaine (SAN, Salon-Berre et Arles).

La population se caractérise par le fait qu'elle apparaît plutôt jeune et qu'elle est moins touchée par le vieillissement qui affecte plus sensiblement les autres territoires. Grâce à l'importance de la part des familles, la taille des ménages est particulièrement élevée (2,49) même si elle baisse.

Le parc de logements présente trois particularités : les logements individuels sont nombreux et occupent une part croissante dans la structure du parc. Mécaniquement, la part des propriétaires y est donc plus importante que dans les autres territoires (59%). Au niveau de la taille des logements, la structure du parc reste assez "monolithique" et, en comparaison des autres territoires, compte peu de petits logements (types 1 et 2).

Les indicateurs socio-économiques sont bons pour le territoire : la population active est bien formée, et elle est moins affectée par le chômage. Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile se démarque très nettement des autres territoires par le fait qu'il entretient des liens très étroits avec le reste de la métropole, notamment dans les déplacements domicile-travail.

DYNAMIQUES TERRITORIALES

Un rythme de croissance "métropolitain"

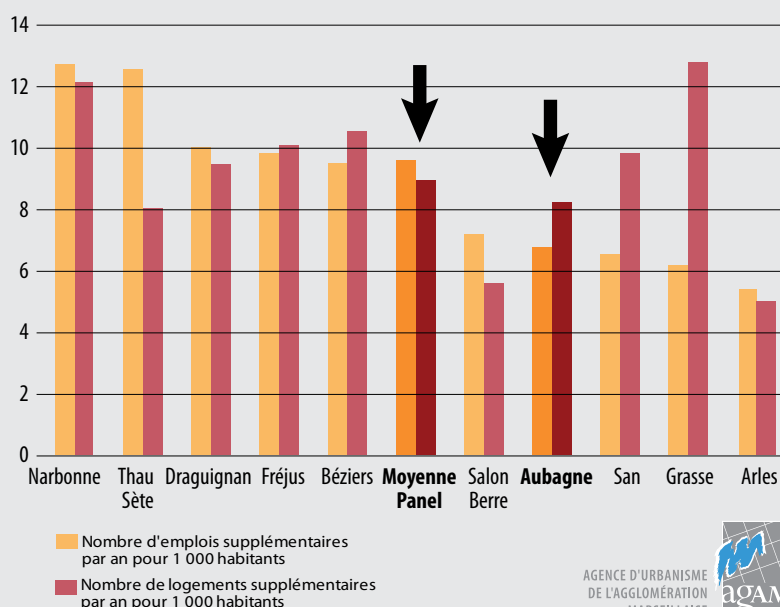


Au cours de la période 1999-2006, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile a enregistré un rythme de croissance similaire aux trois autres territoires de la métropole compris dans notre panel (San Fos-Istres-Miramas, Salon-Berre (agglomération de Provence), Arles). Le taux annuel de croissance de la population (+1,2%) est identique à celui du SAN et de l'agglomération de Provence et nettement plus fort que celui d'Arles (+0,4%). Ceci étant, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile est le seul territoire de notre panel qui enregistre un très léger ralentissement de la croissance démographique (-0,1%).

La dynamique du parc de logements (7,5 logements supplémentaires par an pour 1 000 habitants) est proche de la moyenne (8,1). Se distinguent en l'occurrence les territoires situés dans la région Languedoc Roussillon (Béziers et Narbonne) et de l'est de la région PACA (Fréjus et Grasse) qui affichent des taux supérieurs à 9.

Pour ce qui concerne la dynamique de l'emploi, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile affiche un ratio similaire aux trois autres territoires de la métropole (6,8) mais qui se situe sensiblement au dessous de la moyenne de notre panel (8,6).

Dynamiques comparées de la croissance du nombre de logements et des emplois (période 1999-2006)





ÂGE ET VIEILLISSEMENT

Une population plutôt jeune et moins touchée par le vieillissement

Dans un contexte généralisé de vieillissement de la population, le pays d'Aubagne et de l'Étoile apparaît comme un territoire où ce processus est moins prégnant. Un habitant sur quatre a moins de 20 ans.

Pyramide des âges : simplifiée en trois grandes catégories (jeunes, adultes, personnes âgées), elle montre une sur-représentation des jeunes de moins de 20 ans et des adultes (20 à 65 ans). Le territoire compte près de 25 000 jeunes, soit un peu plus du quart de la population et environ 57 000 adultes soit 58% du total.

Radioscopie du vieillissement : comparativement aux autres territoires, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile est, pour l'instant, assez peu touché par le vieillissement de sa population. Aux âges extrêmes, l'indice global de vieillissement est faible. Il y a seulement 64 personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Dans deux territoires du panel (la Narbonnaise et Béziers) le rapport est de 100. Quant au territoire de Fréjus, il compte 130 personnes

âgées pour 100 jeunes ! Même constat pour la population active qui apparaît sensiblement plus jeune. Quand on dénombre 66 actifs "seniors" (45 à 64 ans) pour 100 jeunes actifs (25 à 44 ans) dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, on en compte 71 en moyenne pour les autres territoires.

CHIFFRES-CLÉS SUR LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS

Les seniors (60 à 74 ans) : 12 850 personnes ; 13% du total / 53% sont des femmes

Le 4^e âge (75 à 89 ans) : 7 200 personnes, 7,3% du total / 63% sont des femmes

Le 4^e âge "avancé" (90 ans et +) : 770 personnes, 0,7% du total / 80% sont des femmes



MÉNAGES ET FAMILLES

Une taille des ménages importante liée à la part élevée des familles

La forte présence de familles explique que la taille des ménages demeure particulièrement élevée en Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Le territoire reste une terre d'accueil des ménages avec familles qui recherchent à vivre dans un logement individuel.

Caractéristiques des ménages : la tendance générale est à la baisse de la taille des ménages et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile n'échappe pas à la règle. Toutefois, avec 2,49 occupants par résidence principale, le territoire reste très

au-dessus de la moyenne. Un constat qui s'explique par le poids important des familles parmi le total des ménages (70%).

Composition des familles : les familles sans enfant (+800 familles) et les familles avec deux enfants (+750) sont celles qui progressent le plus alors que les familles avec 3 enfants et plus enregistrent un recul (-110). Bien qu'elles soient en augmentation, les familles sans enfant (43% des familles en 2006) sont proportionnellement moins nombreuses dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Parmi les familles, ce sont celles qui comptent deux enfants qui progressent le plus en structure : elles passent de 22,3% en 1999 à 24% en 2006. Quant aux familles nombreuses, elles reculent de 20% en sept ans en passant de 470 familles en 1999 à 382 en 2006.

QUI SONT LES MÉNAGES D'UNE PERSONNE ET OÙ LOGENT-ILS ?

Ils sont près de 10 000 ménages en 2006 et représentent un peu plus du quart du total des ménages (26%). Et ils sont en très forte progression entre 1999 et 2006 : +2 100 ménages soit un gain de 3 points par rapport à 1999. Alors que le parc des petits logements (types 1 et 2) ne totalise que 13% des logements, se pose une question-clé pour le devenir du territoire : qui sont donc ces ménages d'une personne et où logent-ils ?



LOGEMENT

La dynamique de la maison individuelle se poursuit

Les deux tiers des nouveaux logements sont des maisons individuelles. Comme la part des propriétaires est traditionnellement plus élevée dans l'habitat individuel, le taux de propriétaires progresse sensiblement et atteint un niveau élevé en 2006.

Dynamique et composition du parc de logements : si la croissance du parc logement s'est un peu infléchi depuis 1999, l'étalement urbain reste fort. Les maisons (+450 par an) continuent de croître à un rythme presque deux fois plus fort que celui des appartements (+250 par an). La composition du parc de logements a peu évolué. On observe toutefois une baisse des résidences secondaires et une légère hausse de la part des logements vacants.

Caractéristiques des résidences principales : avec un taux de propriétaires proche de 59%, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile se situe très nettement au dessus de la moyenne de notre panel (54%). La part des propriétaires, déjà élevée en 1999, gagne 1 point entre 1999 et 2006. Comparativement aux autres territoires, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile possède un parc locatif social plus important :

environ 13% des ménages déclarent occuper un logement social. A noter que 80% du parc social locatif se situe à Aubagne. La part de logements équipés du chauffage individuel "tout électrique" est plus faible dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile que celle observée dans les autres territoires du panel (35% et 39%). Cette part est proche de 50% dans la Narbonnaise et dans l'intercommunalité de Fréjus. Seul le SAN présente un taux inférieur (28%).

LA QUESTION DES PETITS LOGEMENTS

Les petits logements (types 1 et 2) sont peu nombreux dans le territoire (13%). Ils ont toutefois progressé plus rapidement que la moyenne du parc (+22% contre +12%). Un petit effet de rattrapage (+ 1 point) à souligner même si le territoire présente un déficit en petits logements qui ne facilite pas la décohabitation des jeunes.



EMPLOI

Le commerce reste le grand pourvoyeur d'emplois du territoire

Malgré la croissance de l'emploi, l'indicateur de concentration d'emploi reste faible et ne remonte pas vis à vis des autres territoires. En 2006, le commerce demeure la grande spécialisation économique du territoire.

Croissance : entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois a augmenté de 17%, soit à une croissance annuelle de 700 emplois. Si la croissance de l'emploi s'inscrit dans la moyenne du panel, elle a été supérieure à celle observée dans les autres territoires de la métropole notamment dans l'intercommunalité arlésienne (+9%) et dans l'agglomération de Provence (+12%)

Concentration d'emploi : en 2006, le territoire compte 83 emplois pour 100 actifs ayant un emploi, ce qui est peu en comparaison des autres territoires. La faiblesse de l'indicateur de concentration d'emploi est surtout le fait des communes péri-urbaines où celui-ci dépasse rarement 40. En revanche, il est nettement plus élevé pour Aubagne (140) et plus conforme à son statut de ville-centre.

AGRICULTURE : "L'EXCEPTION AUBAGNAISE"

La baisse des emplois liés à l'agriculture se poursuit partout... sauf dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Le gain d'emplois liés à l'agriculture peut paraître modeste (170 emplois entre 1999 et 2006) et ne pèse que 3% de la croissance totale de l'emploi enregistrée sur l'ensemble du territoire. Mais il est hautement symbolique car il met fin à la spirale de la baisse et s'inscrit à contre-tendance des autres territoires. Et il vient concrétiser les effets d'une politique agricole volontariste mise en œuvre il y a une quinzaine d'années par les instances intercommunales.

Spécialisations économiques : en 2006, le commerce représente 21,5% des emplois, soit une proportion similaire à celle observée en 1999. Avec 7 200 emplois, il demeure la grande spécialisation économique du territoire. L'importante zone commerciale de la Martelle, l'une des plus attractives de la métropole, constitue le fer de lance de l'économie locale. A noter la progression enregistrée par les emplois du secteur des services aux personnes (+47%).



POPULATION ACTIVE

Une population en plein renouvellement

La population active du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a connu d'importantes mutations entre 1999 et 2006. Les cadres et les professions intermédiaires sont en forte progression tandis que le nombre d'employés stagne et celui des ouvriers baisse légèrement. . .

Profil des actifs : aujourd'hui, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile apparaît comme un territoire où les cadres et les professions libérales sont plus nombreux que dans les territoires de notre panel. En 2006, la catégorie employés-ouvriers représente 51% des actifs contre 42% pour les cadres et les professions intermédiaires. Le rapport était de 57% - 35% en 1999...

Si, le nombre d'employés et d'ouvriers est à peu près au même niveau en 2006 qu'en 1999, celui des professions intermédiaires a augmenté de 24% et celui des cadres de 47%.

Chômage et précarité : comparé aux autres territoires, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile est moins affecté par le chômage et la précarité. Grâce au niveau élevé de formation de sa population et à la sur-représentation des cadres et des professions libérales, le taux de chômage est faible. Ainsi, le taux de chômage est de 4% pour les cadres quand il atteint 20% pour les ouvriers. A noter, le très fort taux d'emplois des femmes actives (57%) et le très faible taux de chômage de la population active féminine ! Enfin, un dernier indicateur positif pour le territoire : la faible proportion d'actifs précaires (12% contre 14% en moyenne).

DES ACTIFS TRÈS MOBILES

Un peu plus de deux actifs sur trois travaillent dans une commune autre que sa commune de résidence. Ainsi, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile compte beaucoup plus de « navetteurs » que la moyenne. Conséquence de cette hyper mobilité : le taux d'équipement automobile bat des records : 44% des ménages ont 2 voitures ou plus, soit 3 points de plus qu'en 1999.



FORMATION

Une population très bien formée, des jeunes nombreux à suivre des études

La population du Pays d'Aubagne et de l'Étoile compte plus de diplômés d'un niveau supérieur ou égal à BAC + 2 (23,5%) que de non diplômés (20%). Seule l'intercommunalité de Cagnes accueille une population aussi bien formée que celle d'Aubagne.

De tous les territoires de notre panel, le pays d'Aubagne et de l'Étoile est celui qui présente le niveau de formation le plus élevé. Le ratio entre la population très qualifiée (diplômes de niveau BAC+2 et plus) et la population peu qualifiée (sans diplômes) qu'on peut considérer comme le "ratio des extrêmes" est également le plus élevé. Près d'un quart de la population âgée de plus de 15 ans (23%) possède un diplôme de niveau BAC +2 (12%) ou d'un diplôme de niveau supérieur (11%) alors qu'ils ne sont que 20% à n'avoir aucun diplôme. A l'échelle intermédiaire des diplômes, la situation de Pays d'Aubagne et de l'Étoile est aussi favorable. La part des BAC ou des brevets professionnels (16%) et des CAP-BEP (23%) est plus élevée qu'ailleurs tandis que celle des "petits diplômes" (certificat d'études primaires, BEPC,

brevet des collèges) est plus faible que dans les autres territoires (17%).

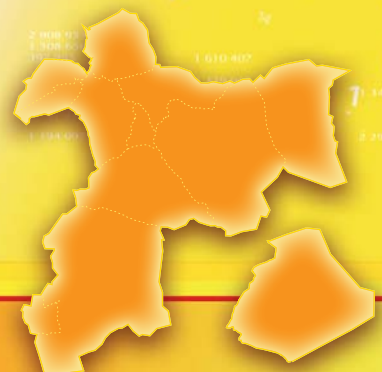
Le faible niveau de chômage du Pays d'Aubagne et de l'Étoile s'explique en partie par le fait que sa population bénéficie d'un niveau de formation particulièrement élevé.

18 à 24 ANS : 1 JEUNE SUR 2 POURSUIT SES ÉTUDES

Un jeune sur deux est scolarisé dans la tranche des 18-24 ans. Le taux de scolarisation de cette tranche d'âge est ici aussi plus forte qu'ailleurs. Un indicateur en cohérence avec le profil de l'ensemble de la population. A noter que les filles (53%) sont plus studieuses que les garçons (46,5%). Même constat pour le taux de scolarisation des 25-29 ans : il est plus fort dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile et les filles (7,3%) sont deux fois plus nombreuses à poursuivre des études que les garçons (4%).

Carnet du recensement

DONNÉES 2006



PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



→ → → Indicateurs Clés

COMPARER POUR MIEUX COMPRENDRE

Le produit "grand public" de l'INSEE, dit les "chiffres clés", ne comporte pas moins de 1 100 chiffres par territoire. Pour faciliter l'appropriation des résultats, l'Agam a déterminé 70 indicateurs qui concernent l'ensemble des thèmes couverts par le recensement (voir document annexe pour les indicateurs nécessitant des précisions). Pour mieux comprendre ces indicateurs, ils ont été comparés avec ceux d'une dizaine de territoires qui ressemblent au territoire étudié, soit par le poids démographique, soit par la proximité géographique (voir carte ci-dessous). Les 70 indicateurs sont passés au crible de l'analyse comparative tant en situation en 2006 (page centrale) qu'en évolution (dernière page).

Le nouveau recensement

Le nouveau recensement de la population, unique au monde dans sa conception, utilise une méthode de collecte complètement transformée. Il développe des concepts remaniés qui impliquent des précautions d'usage dans l'interprétation des chiffres. C'est pourquoi dans cette publication nous avons privilégié les comparaisons avec d'autres territoires.

Une méthode transformée : fini le recensement exhaustif tous les 8 ou 9 ans, place désormais au recensement rénové tous les ans. Pour cela, l'INSEE a mis en place un nouveau système de collecte distinct du recensement général de la population qui se caractérisait par une enquête exhaustive à une même date donnée dans la France entière. A présent, la collecte est organisée sur un cycle de 5 ans. Elle est différente selon la taille des communes. Les communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées exhaustivement tous les 5 ans tandis que les communes de plus de 10 000 habitants sont enquêtées

par sondage sur un cycle de 5 ans.






Des concepts remaniés : Cette nouvelle méthode s'accompagne de changements de concepts afin de mieux identifier certains publics. Ces modifications concernent surtout la population active, la structure par âge et les migrations résidentielles. Elles peuvent limiter les comparaisons avec les résultats des recensements précédents.

Principales précautions d'usage dans l'interprétation des chiffres



Comme pour le recensement de 1999, les taux de chômage et de logements sociaux sont déclaratifs et ne peuvent pas être assimilés à des indicateurs "officiels" (voir plus de détails dans le document annexe). L'élargissement en 2006 du concept de population active (intégration des retraités et des étudiants ayant une activité) ne permet pas de mesurer son évolution entre 1999 et 2006.


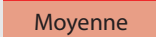


LES TERRITOIRES DE COMPARAISON



THÈMES	INDICATEURS	SOUS-REPRÉSENTATION	SUR-REPRÉSENTATION
Dynamiques démographiques 	Taux annuel de croissance		
	Variation due au solde naturel		
	Variation due au solde migratoire		
	Part des personnes qui résidaient hors de la région en 2001		
	Taux de natalité		
	Taux de mortalité		
Age et vieillissement 	Part des personnes âgées (65 ans et plus)		
	Part des retraités et des pré-retraités		
	Part des adultes (20 à 65 ans)		
	Part des jeunes (moins de 20 ans)		
	1 Indice global de vieillissement (IGV)		
	2 Indice de vieillissement des actifs (IVA)		
3 Indice de vieillissement des seniors (IVS)			
Ménages et familles 	4 Taille des ménages		
	Part des ménages d'une personne		
	5 Part des ménages avec familles		
	Part des célibataires		
	Part des veuf(ves)		
	Part des divorcé(e)s		
	Part des couples sans enfant		
	Part des familles nombreuses (4 enfants ou plus)		
	Part des familles monoparentales		
	part des ménages sans voiture		
	Part des ménages possédant 2 voitures et +		
Logements 	6 Dynamique du parc immobilier		
	Part des résidences principales		
	7 Part des logements vacants		
	Part des résidences secondaires et des logements occasionnels		
	Part des maisons		
	Part des propriétaires occupants		
	8 Part des locataires secteur social		
	Part des locataires secteur privé		
	Nombre moyen de pièces par logement		
	Part des petits logements (Type 1 et 2)		
	Part des grands logements (types 5 et +)		
	Part des logements équipés «tout électrique»		
	part des emménagements récents (- de 5 ans)		
	Formation et diplômes 	Part des élèves et des étudiants	
Taux de scolarisation en maternelle (2-5 ans)			
Taux de scolarisation des 18 à 24 ans			
Taux de scolarisation des 25 à 29 ans			
9 Niveau global de formation (NGF)			
10 Ratio Population très qualifiée/ Population peu qualifiée			
Part des sans diplômes			
Part des CAP-BEP			
Part des BAC			
Part des diplômes de niveau supérieur (>Bac + 2)			

→ Indicateurs calculés à partir des données du recensement de la population de 2006 (sources : INSEE)

THÈMES	INDICATEURS	SOUS-REPRÉSENTATION	SUR-REPRÉSENTATION
Emplois (au lieu de travail) 	11 Indicateur de concentration d'emplois		
	Taux de féminisation des emplois		
	part des emplois liés à l'agriculture		
	part des emplois liés à l'industrie		
	part des emplois liés à la construction		
	Part des emplois liés au commerce		
	Part des emplois liés aux services aux entreprises		
	Part des emplois liés aux services aux personnes		
Population active et conditions d'emploi 	Part des actifs ayant un emploi		
	12 Part des chômeurs		
	13 Taux de chômage des hommes		
	14 Taux de chômage des femmes		
	Taux d'emploi des femmes		
	Taux d'emploi des 15- 24 ans		
	Part des non salariés		
	15 Indice de qualification de la population active (IQPA)		
	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures		
	Part des cadres et professions intermédiaires		
	Part des employés		
	Part des ouvriers		
	16 Part des formes particulières d'emplois (emplois précaires)		
	Part des actifs à temps partiel		
	Part des salariés travaillant dans la commune		
	17 Part des "navetteurs" courte et moyenne distance		
	18 Part des "navetteurs" longue distance		

Sur-représentation		1 à 18 Voir explication des indicateurs dans le document annexe "Au sujet des carnets du recensement"
		
Dans la moyenne		
Sous-représentation		

TERRITOIRES		POPULATION MUNICIPALE EN 2006	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION : PART DE LA VILLE-CENTRE
CA Salon-Etang de Berre-Durance	Territoire métropolitain	132 000	17	31%
CA Béziers Méditerranée	Languedoc-Roussillon	108 000	13	67%
CA du Pays d'Aubagne et de l'Etoile*	Territoire métropolitain	100 000	12	45%
SAN Ouest Provence	Territoire métropolitain	96 000	6	44%
CA Dracénoise	Région PACA	93 000	16	40%
CA du Bassin de Thau	Languedoc-Roussillon	92 000	8	47%
CA de Fréjus - Saint Raphaël	Région PACA	85 000	18	59%
CA de la Narbonnaise	Languedoc-Roussillon	85 000	2	60%
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	Territoire métropolitain	78 000	5	66%
CA du Moyen Pays Provençal - Pôle Azur Provence	Région PACA	73 000	5	67%

* Cadolive compris. Attention ! Les chiffres clés édités par l'INSEE sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile ne comprennent pas Cadolive.

LES ÉVOLUTIONS NOTABLES ENTRE 1999 ET 2006

Évolutions à la hausse (ou à la baisse) plus rapide

AUGMENTATION PLUS RAPIDE QUE LE PANEL



- **Les ménages d'une personne** : leur part augmente plus rapidement qu'ailleurs (+3 points) mais il s'agit en l'occurrence d'un effet de "rattrapage" car leur part reste en 2006 inférieure à la moyenne observée dans les autres territoires (26% contre 30% en moyenne).
- **La part des grands logements** : très forte augmentation observée pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile (+4 points contre +1 point en moyenne).
- **La part des maisons** : la tendance est mitigée puisque la part des maisons augmente dans la moitié des territoires du panel et baisse pour l'autre moitié. Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile fait partie des territoires où la maison individuelle progresse le plus avec le territoire de Fréjus et de Cagnes.
- **La part du secteur locatif privé** : 2 points gagnés entre 1999 et 2006 mais la part du locatif privé reste en 2006 en dessous de la moyenne : 24,5% contre 27% en moyenne.
- **La part des cadres** : elle augmente plus vite que la moyenne (+2,3 points). Seuls les territoires de Cagnes et de Salon enregistrent une augmentation plus élevée. En 2006, Cagnes et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile sont les territoires qui comptent le plus de cadres (environ 15% des actifs).

DIMINUTION PLUS RAPIDE QUE LE PANEL

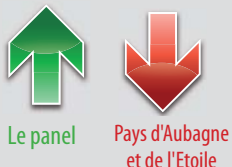


- **La taille des ménages** : la tendance générale est à la baisse dans les territoires étudiés. Pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, elle est plus rapide qu'ailleurs. Entre 1999 et 2006, elle perd un dixième en passant de 2,59 à 2,49. En 2006, elle demeure néanmoins la plus élevée de notre panel.
- **Part des ménages avec familles** : elle baisse partout, notamment pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile où la baisse est plus sensible. Toutefois, en 2006 le Pays d'Aubagne et de l'Étoile figure parmi les territoires où celle-ci est la plus élevée (70% des ménages).
- **La part des employés** : tendance générale à la baisse (-0,5 point) plus prononcée sur le pays d'Aubagne et de l'Étoile (-2 points).

Évolutions à contre-tendance

TENDANCE GÉNÉRALE À LA HAUSSE

...PAYS D'AUBAGNE À LA BAISSE



- **Le taux annuel de croissance de la population** : alors que dans tous les autres territoires, le rythme de croissance a légèrement augmenté, il accuse un très léger fléchissement dans le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Entre 1990 et 1999, le taux annuel de croissance de la population est de 1,3% pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile et de 0,9% pour l'ensemble de notre panel. Entre 1999 et 2006, le taux annuel de croissance de la population est de 1,2% pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile (soit -0,1%) et de 1,3% pour l'ensemble de notre panel (soit +0,4%).

TENDANCE GÉNÉRALE À LA BAISSE

...PAYS D'AUBAGNE À LA HAUSSE



- **La part des logements vacants** : la tendance générale est à la baisse (jusqu'à -2,5 points) sauf pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile où elle progresse très légèrement (+0,4). Une évolution qui ne démarque pas le Pays d'Aubagne et de l'Étoile en 2006 qui, avec un taux de vacance de 5%, reste néanmoins dans la moyenne du panel.

Carnet du recensement

DONNÉES 2006



Guide méthodologique

PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



Au sujet des carnets du recensement...

Pour favoriser l'appropriation collective des grands constats livrés par le nouveau recensement dit "recensement rénové", l'Agam lance une nouvelle publication appelée "les carnets du recensement". Celle-ci comporte deux volets.

Le premier, nommé "synthèse", livre l'essentiel de l'information, un condensé de ce qui nous paraît fondamental de retenir. Cette synthèse correspond à la première vague de diffusion des données livrées par l'INSEE le 1^{er} juillet 2009. Outre l'analyse des dynamiques territoriales à l'œuvre sur le territoire, elle traite les 6 thèmes suivants :

- 1 – âge et vieillissement
- 2 – ménages et familles
- 3 – logements
- 4 – population active
- 5 – emplois
- 6 – formation

En raison du nombre très élevé des données fournies, l'Agam a retenu 70 indicateurs clés qui ont permis de décortiquer l'information et d'en extraire l'essentiel. Et pour favoriser la compréhension des chiffres, elle a comparé chaque territoire étudié avec une dizaine d'autres qui présentent des caractéristiques similaires en termes de poids démographique et/ou de proximité géographique. Plutôt que de livrer de nombreux chiffres, l'Agam a fait le choix de proposer une première lecture du recensement à travers ces indicateurs qui sont mentionnés dans le deuxième volet appelé "indicateurs clés".

A l'automne, l'Agam procédera à une deuxième vague de publications thématiques (économie, logement...) qui prendront plus en compte les spécificités communales (pour MPM et le pays d'Aubagne et de l'Étoile) et infra-communales pour Marseille (les arrondissements).

Enfin, après la livraison des données sur les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail (prévue début octobre), les nouveaux numéros des carnets du recensement de l'Agam porteront sur ces deux dernières thématiques.

Les carnets du recensement (synthèse et indicateurs-clés) sont accompagnés des chiffres-clés livrés par l'INSEE. Ils comportent 10 pages de chiffres et de graphiques.

Attention : Pour le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, les données figurant dans le document de l'INSEE n'intègrent pas la commune de Cadolive*. Les chiffres bruts ne correspondent donc pas au territoire intercommunal dans sa configuration d'aujourd'hui. En revanche, les données en structure sont significatives car le poids démographique de Cadolive (environ 2% du total) n'interfère pas sur "l'image" socio-démographique du territoire.

Au final, le lecteur dispose de trois niveaux de lecture :

- la synthèse qui livre l'essentiel de l'analyse,
- les indicateurs-clés pour repérer les spécificités du territoire,
- les chiffres-clés pour entrer dans le détail à travers les chiffres bruts (1 100 au total)

(* Par convention, les chiffres-clés publiés pour les territoires intercommunaux ont été calés sur les périmètres en vigueur au 1^{er} janvier 2008. La commune de Cadolive ayant rejoint le pays d'Aubagne et de l'Étoile à la date du 1^{er} janvier 2009, ne figure pas dans les chiffres-clés de l'INSEE.

Indicateurs : mode d'emploi

1-Indice de vieillissement général (IGV) : C'est un indice utilisé en démographie. Il est égal au nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Il sert à mesurer le vieillissement de la population et notamment le renouvellement des générations.

2-Indice de vieillissement des actifs (IVA) : Indice synthétique élaboré par l'Agam pour estimer le niveau de vieillissement de la population active. Il est égal au nombre d'actifs âgés de 45 à 65 ans pour 100 actifs âgés de 25 à 44 ans.

3-Indice de vieillissement des seniors (IVS) : Indice synthétique élaboré par l'Agam pour qualifier le niveau de vieillissement de la population âgée de plus de 65 ans. Il est égal au nombre de personnes âgées de 80 ans et plus (4^e âge) pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans (seniors/3^e âge).

4-Taille des ménages : Nombre d'occupants par logement (résidence principale).

5-Part des ménages avec familles : les ménages sont répartis en trois catégories : les personnes seules, les ménages sans famille (personnes vivant ensemble sans former un couple) et les ménages avec familles (couples avec ou sans enfants).

6-Dynamique du parc immobilier : indicateur élaboré par l'Agam pour comparer le dynamisme de croissance du parc immobilier selon les territoires. Il est égal au nombre de logements supplémentaires par an recensés pour 1000 habitants au cours de la période 1999-2006.

7-Part des logements vacants : Un logement vacant est un logement inoccupé au moment où s'effectue la campagne du recensement. Le taux de logements vacants est donc à considérer avec précaution. Il est souvent surestimé par rapport à la réalité. Il permet toutefois de faire des comparaisons avec les autres territoires.

8-Part des logements locatifs sociaux dits "HLM" : Les logements locatifs sociaux sont des logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à Loyer Modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ; les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Attention, il s'agit ici de logements déclarés "sociaux" par les personnes recensées. Le taux de logements "HLM" du recensement est donc différent de celui retenu par la loi SRU. De plus, le parc social correspond ici aux logements occupés et ne prend pas en compte les vacants.

9-Niveau global de formation (NGF) : Pour comparer le niveau de formation entre territoires, l'Agam a élaboré un indice synthétique pour illustrer le niveau global de formation pour la population non scolarisée de 15 ans ou plus. Il s'inspire de l'enquête réalisée par le CEREQ sur le taux d'emploi des jeunes sortis du système éducatif en 2004, soit trois ans après la fin de leurs études. Une note a été affectée à chaque type de diplôme selon le barème suivant : 10 pour les diplômes de niveau supérieur (Masters, doctorats), 8 pour les niveaux "licences" (BAC +2 minimum), 6 pour les BAC, CAP et BEP, 2 pour les détenteurs du certificat d'étude ou les BEPC, 1 pour les personnes qui n'ont aucun diplôme. La note globale est pondérée selon le poids de chaque catégorie. Par exemple un territoire a un Niveau Global de Formation (NGF) de 10 si sa population est composée à 100% de personnes détentrices d'un diplôme supérieur et de 1 si elle est composée à 100% de personnes sans diplôme.

10-Ratio population très qualifiée/population peu qualifiée : Indice élaboré par l'Agam en complément du NGF. Il correspond à un indice des "extrêmes" ; il est égal au nombre de personnes (de plus de 15 ans) possédant au minimum un diplôme de niveau BAC +2 pour 100 personnes n'ayant aucun diplôme ou étant détentrices d'un BEP, d'un CEP ou d'un brevet des collèges.

11-Indicateur de concentration d'emplois : Il est égal au nombre d'emplois dans un territoire pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans le dit territoire (source INSEE).

12-13 et 14 : part et taux de chômage. Attention ! Il s'agit d'un taux déclaratif et non pas d'un taux de chômage officiel. En l'occurrence, ce sont les personnes qui déclarent être à la recherche d'un emploi sans être forcément enregistrées comme demandeurs d'emploi au bureau de l'emploi (ex-ANPE).

15-Indice de qualification de la population active (IQPA) : Indice de synthèse élaboré par l'Agam pour estimer le niveau de qualification de la population active à partir des catégories socioprofessionnelles. Il est égal au nombre d'actifs ayant un emploi de catégories cadres et professions intermédiaires et intellectuelles supérieures pour 100 actifs ayant un emploi appartenant à la catégorie "employés" ou "ouvriers".

16-Part des formes particulières d'emploi : Elle correspond à la part des emplois considérés comme précaires : CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage, stages.

17-Part des "navetteurs" courte ou moyenne distance : Part des actifs qui travaillent dans une commune située dans la région PACA différente de leur commune de résidence.

18-Part des "navetteurs" longue distance : Part des actifs qui travaillent dans une commune située hors de la région PACA.